

Bachelier : agrégé de l'Enseignement secondaire inférieur orientation bois-construction

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél : +32 (0) 67 55 47 37

Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 39 Maîtrise orale et écrite de la langue française 2.2 | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | PETB2B39BC | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 30 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | Adrien MOGENET (adrien.mogenet@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**

- 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

Acquis d'apprentissage visés

- Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de rédiger un texte avec ou sans outils de référence, comportant le niveau attendu de graphies correctes.

- Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de s'exprimer à l'écrit et/ou à l'oral, de manière correcte, compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PETB2B39BCA Maîtrise orale et écrite de la langue française 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PETB2B39BCA Maîtrise orale et écrite de la langue française 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : agrégé de l'Enseignement secondaire inférieur orientation bois-construction

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Maîtrise orale et écrite de la langue française | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | 6_PETB2B39BCA | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 30 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Adrien MOGENET (adrien.mogenet@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à amener l'étudiant à diagnostiquer et à développer de façon autonome ses compétences de maîtrise de la langue orale et écrite en vue d'accroître ses chances de réussite des études supérieures et de préparer au mieux sa future insertion socioprofessionnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant sera capable :

- * D'orthographier un texte, en employant ou non des outils, avec 99 % de graphies correctes ;
- * De repérer des erreurs d'orthographe commises par un élève, soi-même ou un pair et les corriger ;
- * De manipuler et d'employer à bon escient les outils orthographiques découverts en classe ;
- * De s'exprimer clairement, de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication en prenant garde à l'adéquation entre le langage verbal et le non verbal ;
- * De lire, commenter, critiquer ou faire un compte rendu de divers types de textes dans différentes situations de communication.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Outils de la langue qui doivent être maîtrisés pour répondre aux questions de grammaire, de vocabulaire, de conjugaison et d'orthographe (conjugaison ; types et formes de phrases ; accords ; ...). Des révisions orthographiques sont prévues tout au long des apprentissages (cf. recueil d'ateliers complété selon les besoins de chacun). L'étudiant doit prouver qu'il maîtrise les savoirs métalinguistiques et qu'il a une connaissance fine et approfondie des domaines de la langue (cf. écriture réflexive dans le cahier personnel).

Démarches d'apprentissage

Les moyens employés sont divers et variés :

- * Approche par situations-problèmes ;
- * Travaux en autonomie en classe et à domicile ;
- * Travaux de groupes ;
- * Travaux dirigés.

La présentation des éléments théoriques se réalise tantôt sous une forme magistrale, tantôt sous une forme interactive.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des travaux seront proposés aux étudiants tout au long de l'année. Ils devront les réaliser en classe ou à domicile et les rendre à leur professeur au cours ; lors d'une séance ultérieure, le professeur rendra les textes aux étudiants afin qu'ils puissent prendre connaissance de leurs erreurs et dès lors travailler sur le raisonnement qui a mené à l'écriture de ces formes erronées. Un encadrement individualisé sera assuré par le professeur lors des séances d'écriture réflexive, ainsi qu'éventuellement dans le cadre d'un tutorat entre étudiants. Une séance de questions-réponses sera proposée aux étudiants avant l'examen.

Ouvrages de référence

- * Brissaud (Catherine) et Cogis (Danièle), Comment enseigner l'orthographe aujourd'hui ?, Paris, Hatier.
- * Braun (Alain) et Cabillau (Jean-François), Le français pour chacun, Bruxelles, Plantyn.
- * Cherdon (Christian) et Wautelet (Benoit), Bingo ! Mon coach d'orthographe grammaticale pour écrire tout seul, Bruxelles, De Boeck.
- * Breckx (Monique), revu et actualisé par Cherdon (Christian) et Wautelet (Benoit), Grammaire française, Bruxelles, De Boeck.
- * Un dictionnaire, un référentiel orthographique (anti-fautes), un référentiel de conjugaison (Bescherelle).
- * Le site internet <http://ccdmd.qc.ca>.

Supports

- * Un recueil d'ateliers ;
- * Un cahier personnel ;
- * Une fiche-navette ;
- * Des notes de cours distribuées lors de différentes séances ;
- * Un portfolio.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La plupart des évaluations durant le quadrimestre sont formatives et formatrices. Chaque étudiant devra présenter un exposé oral dont les modalités seront précisées en cours de quadrimestre. L'épreuve certificative de janvier consiste en un examen écrit lors duquel l'étudiant devra produire un texte personnel et corriger une cacographie.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | Trv | 30 | | | | |
| Période d'évaluation | Exe | 70 | | | Exe | 100 |

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).